

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

## **L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE**

**SA / SON :**

### **CHARGE(E) DE MISSION EFFICIENCE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE (H/F) - Poste situé à Lille -**

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins (DOS), qui couvre les champs d'activité suivant :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée de 4 sous-directions et 15 services.

La Sous-Direction Performance, Efficacité, Qualité de l'offre de soins et produits de santé - biologie est chargée de :

- L'appui à la performance des organisations sur l'ensemble des champs d'intervention de la DOS et en particulier dans le domaine des établissements de santé, avec l'utilisation d'expertises dédiées : DIM, politique des achats, Contrôle de Gestion, CAQES ... ;
- La qualité des soins et en particulier des liens avec la HAS ;
- Le Pilotage des dossiers relatifs aux produits de santé et à la biologie, en lien avec l'OMEDIT ;
- Le suivi budgétaire et financier des établissements de santé, l'accompagnement des établissements en difficulté (PRE – PAP)
- Le suivi des projets d'investissement hospitaliers

Elle déploie des ressources en matière d'expertises devant servir notamment à appuyer l'action des deux autres sous-directions

Elle contribue aux dialogues de gestion avec les établissements de santé et apporte une participation majeure au plan triennal ONDAM.

Elle regroupe 3 services et une cellule :

- Service Analyse financière : suivi budgétaire et financier des établissements de santé, contrôle de gestion, qualité comptable des EPS
- Service Amélioration de l'efficacité : accompagnement des établissements en difficulté, patrimoine, achats, politique du médicament, qualité
- Service Information médicale et T2A : expertise technique sur études PMSI -SNIRAAM et T2A (incluant contrôle externe)
- Cellule Produits de santé et Biologie : analyse stratégique des organisations (officines, PUI, laboratoires, grossistes) en ville et à l'hôpital, instruction des autorisations et contrôle des opérateurs, participation au dispositif interne en pharmacovigilance et matériovigilance.

La/le Chargé(e) de mission Efficacité des Etablissements de Santé est rattaché(e) au Responsable du service Amélioration de l'Efficacité.

**Le/la chargé(e) de mission aura pour missions principales, en lien étroit avec le responsable de service :**

- le suivi de la démarche de dialogue de gestion Etablissement-ARS, et notamment la préparation d'un diagnostic détaillé de la situation de l'établissement, la proposition d'objectifs prioritaires et le suivi des plans d'actions de l'établissement ;
- l'analyse et la certification des propositions de plans d'actions des établissements (EPRD, plans de redressement, plans d'actions de performance) et le suivi de leur mise en œuvre ;

**Dans le cadre de ses missions principales, le/la chargé(e) de mission développera des outils visant notamment :**

- à l'optimisation des organisations hospitalières, en lien avec le service Information Médicale de la Sous-direction ;
- à l'adéquation à l'activité des ressources humaines médicales et non médicales dans les établissements en lien avec le cadre de santé du service ;
- à la réalisation de benchmarks sur les bases régionales et nationales existantes ;

**Le /la chargé(e) de mission peut être mobilisé(e) sur des sujets ponctuels en lien avec la politique d'appui à la performance des établissements de santé.**

Principaux Interlocuteurs internes :

- Les Pôles de proximité par territoire de la Direction de l'Offre de Soins ;
- Le médecin DIM et les autres chargés de mission de la Sous-direction
- Les autres Sous-directions de la Direction de l'Offre de Soins

Principaux Interlocuteurs externes :

- Les établissements de santé (équipe de direction, médecins, contrôleurs de gestion)

Conditions spécifiques d'exercice : Déplacements fréquents (Permis B requis)

**Conditions administratives d'embauche :**

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Inspecteur(trice) des Affaires Sanitaires et Sociales ou Attaché(e) / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 7 : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée - date de fin : 30/09/2021(3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Selon expérience

\* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance (hors CAP de mutation : détachement par arrêté ou sur contrat)

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé

**Comment candidater ?**

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

[ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr)

Date limite de dépôt : le 31/12/2018.

**Informations sur le poste :**

M. Emmanuel SINNAEVE : 03.62.72.87.36 / emmanuel.sinnaeve@ars.sante.fr